



**Pose de la première pierre
de l'unité d'ultrafiltration de l'eau
de la Fontaine des Chartreux**

Mardi 8 octobre 2024 à 14 h
Plateau du Pech d'Angely

SOMMAIRE

Communiqué	p. 3
Un projet qui progresse étape après étape	p. 4
La construction de l'unité et l'intégration au paysage	p. 5
La préservation de la biodiversité	p. 6
La garantie d'une eau de qualité pour aujourd'hui et pour demain	p. 7
Les financements	p. 8
Les partenaires	p. 9

CONTACT PRESSE

Service communication Ville de Cahors / Grand Cahors - Vivien COSTE, directeur de la communication
vcoste@mairie-cahors.fr - 06 79 27 16 50

COMMUNIQUÉ

La Fontaine des Chartreux constitue une ressource en eau majeure pour les habitants de Cahors et plus largement pour 25 % des Lotois. Cette eau, sacrée depuis des millénaires, se devait, pour répondre aux normes de plus en plus exigeantes, de recevoir une solution de filtration afin que les épisodes de forte turbidité ne la rendent plus impropre à la consommation.

Depuis 2019, les procédures préalables (études, recherches de financements, acquisitions foncières, recrutement des entreprises...) ont toutes été franchies et contenues dans le calendrier initial avec pour objectif l'ouverture de l'unité d'ultrafiltration du Grand Cahors en 2026.

Le projet a été pensé pour répondre à des enjeux multiples : respecter l'écrin naturel et paysager dans lequel l'unité sera implantée, assurer la qualité sanitaire de la ressource et produire une eau filtrée en quantité suffisante.

Dessinée pour garantir l'intégration du bâtiment dans son environnement, la nouvelle unité, située à l'aplomb de la Fontaine des Chartreux, sera surmontée d'une toiture plate, constituée d'un volume compact et de murs en gabions de pierres issues du chantier... elle s'intégrera sur le plateau en tenant compte de la topographie des lieux et de son caractère très minéral. Elle ne sera pas visible depuis Cahors, prenant place dans les courbes de niveaux.

Les phases de chantier et l'implantation de l'unité d'ultrafiltration ont été réfléchies pour préserver la faune et la flore locales de ce site particulièrement remarquable. De nombreuses mesures et un accompagnement constant des services de la Direction départementale des territoires, de la police de l'environnement et d'un écologue vont veiller à ce que les acteurs, agissant sur le chantier, préservent la biodiversité à toutes les étapes des travaux. Cette vigilance constante, ainsi que les précautions prises en amont du chantier, permettront de limiter les impacts sur la faune (bruits, vibrations, poussières...) et favoriseront le retour progressif de toute la biodiversité sur le site à l'issue du chantier.

La technologie par ultrafiltration assurera une capacité de traitement de 23 000 m³ par jour pour une eau garantie sans pollens, sans parasites et sans bactéries... Ce système, consistant à injecter de l'eau sous pression dans des membranes poreuses, garantira une eau filtrée parfaitement clarifiée et désinfectée, sans l'ajout complémentaire de produits chimiques.

La pose de cette première pierre, ce mardi 8 octobre 2024, permet de rappeler la richesse que constitue sur notre territoire la présence d'une source d'eau naturelle au potentiel extraordinaire. Elle ouvre, par ailleurs, une heureuse perspective pour les Cadurciens et les Lotois, faisant bientôt du risque de turbidité et des phénomènes de restriction de la distribution de l'eau un lointain souvenir.

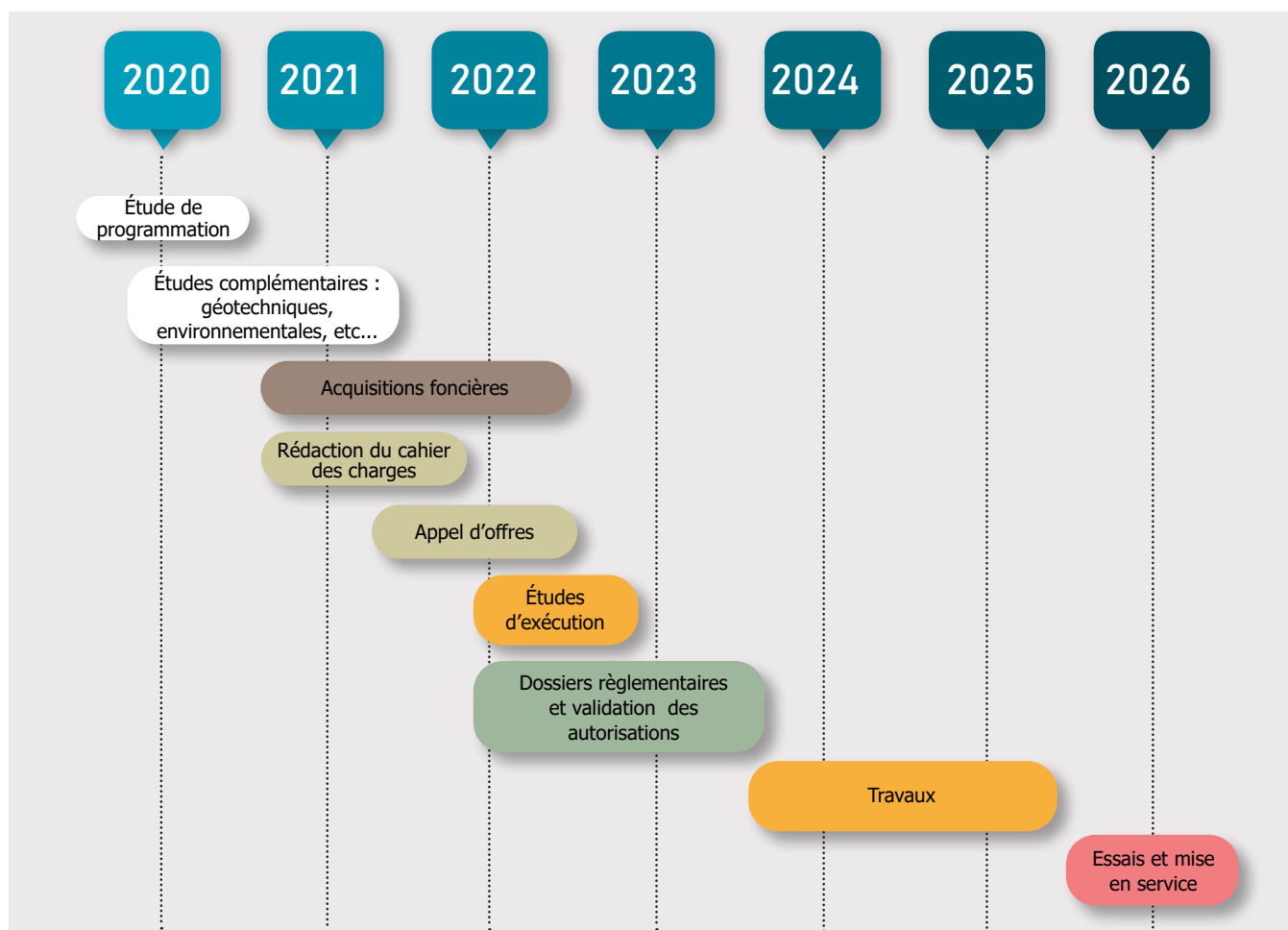
UN PROJET PROGRESSE ÉTAPE APRÈS ÉTAPE

La Fontaine des Chartreux constitue une ressource en eau majeure pour les habitants de Cahors et plus largement pour 25 % des Lotois. Cette eau, sacrée depuis des millénaires, se devait, pour répondre aux normes de plus en plus exigeantes, de recevoir une solution de filtration afin que les épisodes de forte turbidité ne la rendent plus impropre à la consommation.

Après une phase d'études, c'est en 2019 que la Ville de Cahors, alors compétente, délibère en faveur de la construction d'une unité d'ultrafiltration de l'eau (UFE) positionnée sur le plateau du Pech d'Angély à l'aplomb de la Fontaine des Chartreux. Après avoir obtenu les engagements financiers de ses partenaires et les autorisations administratives et réglementaires en 2021, après avoir recruté les entreprises en 2022, le Grand Cahors, maître d'ouvrage, est en mesure d'engager le chantier en ce mois d'octobre 2024.

Les procédures préalables ont toutes été réalisées et contenues dans le calendrier initial : **l'objectif d'une mise en service de l'UFE en 2026 est maintenu.**

Les étapes du projet



LES ENJEUX DE LA NOUVELLE UNITÉ

- Intégrer l'usine dans son environnement protégé
- Sécuriser le traitement
- Produire en quantité suffisante : 1 154 m³/h d'eau traitée
- Assurer une qualité sanitaire exemplaire
- Maîtriser les coûts d'exploitation

LE SAVIEZ-VOUS ?

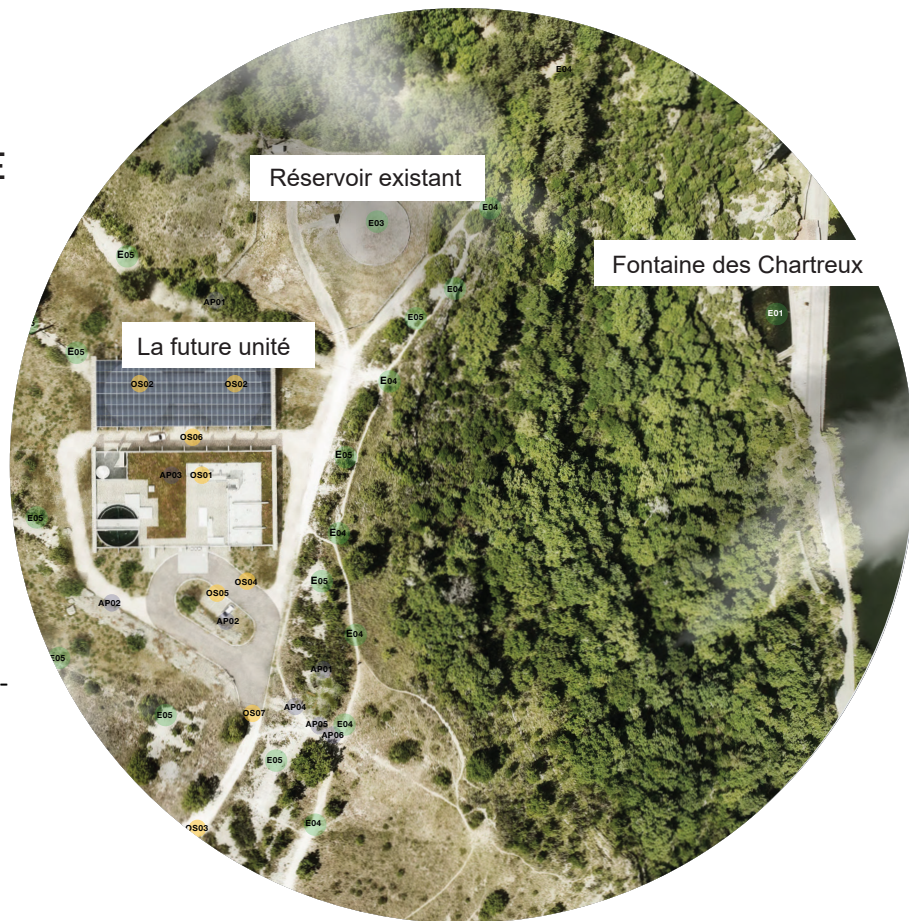
Du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, la fontaine était un lieu de culte à Divona, la déesse des eaux. Cette déesse d'origine celte donna le nom à la ville Divona Cadurcorum, le nom antique de Cahors. Au Moyen-Age, la fontaine, propriété des moines Chartreux, prit par la suite, le nom de cet ordre religieux.

LA CONSTRUCTION DE L'UNITÉ ET L'INTEGRATION AU PAYSAGE

Le choix du site

Le choix du site sur le plateau du Pech d'Angély a été effectué selon les critères suivants :

- Une proximité immédiate des réservoirs existants (celui du Syndicat eau potable - assainissement du Quercy Blanc) et ceux de la Ville de Cahors dissimulés dans la colline.
- Un emplacement en aplomb de la ressource.
- Une topographie garantissant une intégration paysagère.



Les partis architecturaux : simplicité et intégration au paysage

Lors du concours, le projet proposé par OTV, mandataire d'un groupement dans lequel intervenait le **cabinet Montal Mestiri architectes**, a retenu l'attention du jury par la **simplicité architecturale des volumes** et l'**intégration harmonieuse** du bâtiment dans l'écosystème local.

La volumétrie : l'usine se décompose en deux volumes rectangulaires simples dissociés par un creux, une rupture dont l'objectif est de **réduire l'effet de masse sur le terrain**. La **compacité du bâtiment a été maximisée** afin de restituer un maximum de terrain et ne pas perturber l'aspect vierge de la zone. La toiture plate, en prolongement du sol, participe à l'intégration de la construction dans son environnement. Le projet vise à produire une architecture fonctionnelle et exemplaire, dénuée d'artifices et respectueuse de son contexte.

L'intégration au paysage : l'enjeu architectural principal de ce projet a consisté à dissimuler et à intégrer le bâtiment mais aussi l'ensemble de ces aménagements au territoire remarquable environnant.

Positionnée parallèlement au Lot, l'unité s'intègre à la topographie des lieux : les éléments les plus hauts de l'unité sont situés au plus bas du terrain. **Le bâtiment se dissimule à l'arrière de la crête afin de limiter les vues depuis Cahors** et les coteaux.

Les matériaux choisis (les murs en gabions **de pierres**) concourent également à réduire l'empreinte du bâtiment sur son environnement. **Les pierres des gabions seront celles extraites du chantier lors du forage des puits.**

Un bâtiment respectueux de l'environnement : grâce à son enfouissement, le bâtiment bénéficiera d'une bonne inertie thermique. La pose de cellules photovoltaïques en toiture assurera l'autoconsommation de 8 % des besoins énergétiques de la station.



LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Les phases de chantier et l'implantation de l'unité d'ultrafiltration ont été pensées pour **préserver la faune et la flore locales** de ce site particulièrement remarquable. De nombreuses mesures et un accompagnement constant des services de la DDT, de la police de l'environnement et d'un écologue vont veiller à ce que les acteurs, agissant sur le chantier, préservent la biodiversité à toutes les étapes des travaux. Cette vigilance constante, ainsi que les précautions architecturales prises en amont du chantier, permettront de limiter les impacts sur la faune (bruits, vibrations, poussières...) et favoriseront le retour progressif de toute la biodiversité sur le site à l'issue du chantier.

Des engagements pour le respect de la biodiversité

- L'installation d'une signalisation pédagogique pour canaliser la circulation humaine sur le chemin de randonnée et limiter la gêne pour les espèces.
- L'installation d'une clôture de l'usine perméable à la petite faune.
- La réduction de l'éclairage en phase travaux.
- Le respect de la charte chantier vert pour limiter les risques de pollution.
- La réduction des bruits et des vitesses de circulation.
- Le phasage des travaux de défrichage et de terrassement pensé pour respecter la reproduction des espaces locaux.
- L'interdiction des insecticides.
- L'élagage préventif des arbres et la protection des troncs.
- La reconstitution et aménagement de pierriers favorables au Lézard ocellé à proximité de l'UFE.
- L'éclairage de la falaise 1 à 2 semaines avant l'intervention pour la pose des canalisations, pour éviter que les chauve-souris ne viennent nicher dans les failles de la roche.



Faucon pèlerin



Azuré du serpolet



Trigonella gladiata



Timon lepidus lepidus

Des aménagements de sensibilisation au site

Situé sur les abords du GR 65 emprunté par de nombreux randonneurs et pèlerins, l'aménagement de l'unité d'ultrafiltration offrira des espaces de sensibilisation au site (implantation de panneaux explicatifs des spécificités de la biodiversité et du fonctionnement de l'unité) et des équipements propres au repos du marcheur : des bancs aménagés avec des gabions qui reprennent les matériaux extraits du chantier et qui permettent de contempler le point de vue, un point d'eau potable...

LA GARANTIE D'UNE EAU DE QUALITÉ POUR AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

La production globale moyenne est de l'ordre de 9 700 m³ par jour pour une production annuelle d'environ 3 000 000 m³. La moitié de cette production est destinée aux différentes ventes, dont un tiers pour le syndicat du Quercy Blanc. La Fontaine des Chartreux couvre les besoins en eau d'environ 25 % des habitants du département.

Capacité usine = 23 000 m³/jour

L'ultrafiltration : une technologie de traitement pour une eau pure et sans additif chimique

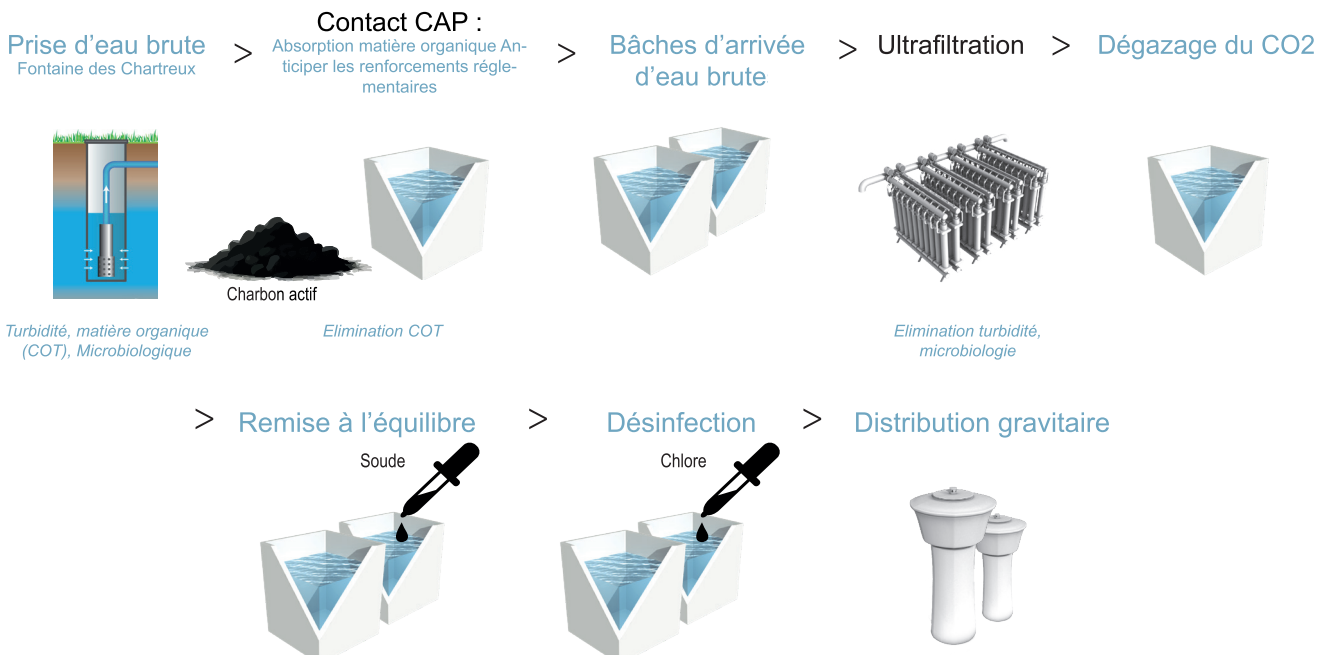
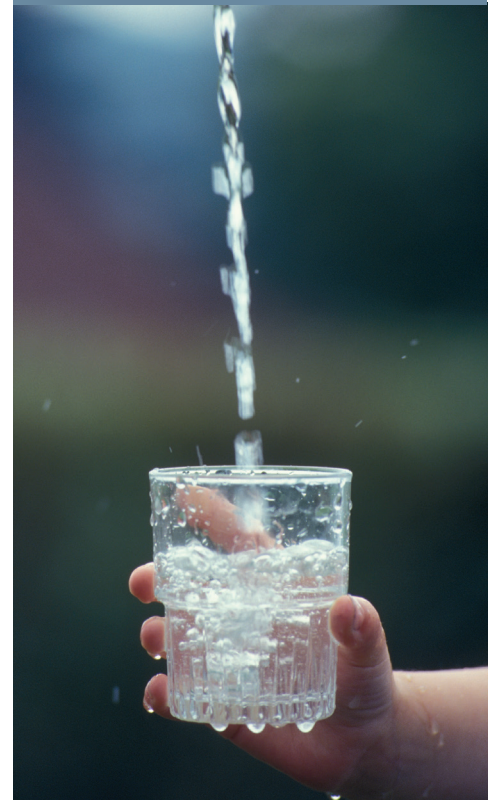
La technologie de traitement de l'eau par ultrafiltration constitue une technique de purification de l'eau supérieure aux technologies de filtrations conventionnelles.

L'eau sous pression est injectée dans des modules où elle passe au travers de membranes poreuses. Chaque trou (pore) est 100 000 fois plus petit qu'un millimètre (0,01 micron), 8 000 fois plus fin qu'un cheveu ! Toutes les particules supérieures à cette taille sont donc stoppées (pollens, parasites, bactéries, virus, macromolécules organiques, les colloïdes, les pollutions azotées ...). L'eau filtrée est parfaitement clarifiée et désinfectée sans utilisation de produits chimiques. L'unité d'ultrafiltration du Grand Cahors sera en capacité de filtrer jusqu'à 23 000 m³ par jour.

Le processus de filtration est effectué à température ambiante, dans des conditions douces et sans destruction de composants. Cette technologie nécessite une faible consommation d'énergie, aucun ajout de réactifs chimiques et aucune pollution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'eau potable qui jaillit des entrailles de la terre traverse une série de gouffres souterrains dont le diamètre de certains dépasse les 100 mètres et la profondeur 130 mètres. La mesure de son débit est d'environ 4 m³ par seconde en période normale, et peut dépasser les 50 m³ par seconde après de fortes précipitations. Cette ressource est inépuisable mais n'en demeure pas moins précieuse !



LES FINANCEMENTS

Le coût du projet s'élève à 20 480 243 € HT €

Agence de l'Eau Adour-Garonne :	9 122 500 €	Total subventions = 13 667 500 € HT soit 67 %
Syndicat du Quercy Blanc :	3 500 000 €	
Département du Lot :	1 045 500 €	
Grand Cahors :	6 812 743 € HT soit 33 %	





LES PARTENAIRES S'ENGAGENT AUX CÔTÉS DU GRAND CAHORS

- **L'État et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG)**

L'État a prescrit une modification de la filière de traitement de l'eau de la Fontaine des Chartreux pour respecter les exigences réglementaires de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. L'Agence Régionale de Santé (ARS), établissement public de l'État compétent en matière de prévention et de gestion des risques pour la santé humaine liés à l'eau, exerce notamment des missions de contrôle et d'inspection en application de la réglementation sanitaire.

L'agence de l'eau agit pour un partage durable et solidaire de la ressource en eau.

Depuis 1964, l'agence de l'eau Adour-Garonne est experte sur les questions d'eau dans le grand Sud-Ouest et assure une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. Elle accompagne les projets qui participent à cette mission et anime la planification de la gestion de l'eau et sa gouvernance par bassin hydrographique. Les bassins versants qui la compose sont le bassin de l'Adour, de la Garonne, de la Dordogne, du Lot, du Tarn-Aveyron et de la Charente ainsi que tout le littoral aquitain et charentais.

Son objectif est de préserver la quantité et la qualité des eaux des rivières, des eaux souterraines et du littoral, ainsi que la biodiversité, tout en veillant à un partage de l'eau solidaire et équilibré entre les différents usagers.

L'agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public de l'État doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Née de la loi sur l'eau de 1964, l'agence est placée sous double tutelle : celle du Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques et celle du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

- **Le Département du Lot**

Le Département du Lot a expressément identifié l'amélioration du traitement de l'eau de la Fontaine des Chartreux comme une opération prioritaire dans son Schéma départemental d'alimentation en eau potable 2016/2040, élaboré avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Syndicat départemental d'élimination des déchets (SYDED) du Lot, qui assure le service d'assistance technique des collectivités lotoises en matière de production d'eau potable.

- **Le Syndicat eau potable - assainissement du Quercy blanc (SEAQB)**

Statutairement compétent en matière de « gestion du service public d'eau potable » sur son territoire et principal importateur de l'eau produite par la Fontaine des Chartreux située à Cahors, il offre son concours financier à la construction de l'UFE portée par le Grand Cahors.